



COMPTE RENDU DU CSAL DU 7 JUILLET 2026

Le Comité Social d'Administration Locale (CSAL) s'est réuni le 7 juillet 2026. Plusieurs dossiers majeurs ont été examinés : **organisation des services, immobilier, horaires variables, campagne IR, mouvements de personnel et conditions de travail.**

À retenir

- Nouveaux horaires variables applicables au 1er septembre 2026.
- 90 % de participation au vote sur les horaires variables.
- Report du déménagement de la future cité administrative de Saint-Martin à mars 2027.
- 817 000 € consacrés à la rénovation du site Blachon.
- Maintien du télétravail exceptionnel à 3 jours dans le contexte de la crise énergétique.
- Poursuite des réflexions sur les bornes de recharge électrique.
- Difficultés persistantes sur les mouvements de personnels, notamment pour les cadres B.

Informations générales

Le Directeur a rappelé sa volonté d'assurer un même niveau d'information à l'ensemble des agent.e.s de la DRFiP. C'est la raison de la tenue de la convention B et C.

Il a également présenté ses excuses concernant les difficultés rencontrées lors de la restauration, en précisant que celles-ci résultaient d'une défaillance du traiteur et non d'un manque de nourriture.

Saint-Martin : mieux préparer les futurs recrutements

À la suite d'un départ précipité lié à des motifs personnels, la Direction reconnaît la nécessité de mieux informer les futurs candidats sur les réalités des conditions de travail à Saint-Martin :

- environnement professionnel ;
- fonctionnement des applications ;
- contexte local ;
- organisation des services.

Concernant les outils informatiques, aucune modernisation n'est envisagée à court terme, les développements relevant de la COM et nécessitant des investissements importants.

Contrôle fiscal à Saint-Martin

Une dizaine d'interventions annuelles sont programmées à Saint-Martin.

L'arrivée de la nouvelle cheffe de brigade au 1er septembre permettra d'organiser des journées d'études avec les collègues du SIE de Saint-Martin.

Immobilier : des projets qui avancent... lentement

Future cité administrative de Saint-Martin

Le calendrier est une nouvelle fois repoussé.

Nouvel objectif annoncé : mars 2027.

Les services doivent désormais redéfinir leurs besoins en bureaux et espaces de travail.

Site de Blachon

Le budget passe de 235 000 € à 817 000 €.

Les travaux porteront notamment sur :

- la rénovation du PRS ;
- les sols afin de réduire les nuisances sonores ;
- l'organisation des espaces.

Pendant les travaux, des bâtiments modulaires et le télétravail seront utilisés.

Calendrier annoncé :

- 2026 : préparation ;
- 2027 : début des travaux ;
- 2028 : livraison.

Point de vigilance du SAFIP-CGT : la nouvelle implantation des services devra être suivie avec attention afin d'éviter toute dérive dans les conditions de travail.

Site de Pointe-à-Pitre

Sont programmés :

- rénovation électrique ;
- remplacement des luminaires ;
- réorganisation des bureaux (150 000 €) ;
- déplacement de la climatisation ;
- rénovation complète de la façade (510 000 €).

Horaires variables : une forte participation

Le scrutin a mobilisé 401 agents, soit 90 % des effectifs.

La Direction indique que le vote s'est globalement déroulé dans de bonnes conditions.

Selon la Direction, des pressions auraient été exercées sur certains collègues sur les sites du Lamentin et de Morne Caruel, par d'autres agent.e.s pour modifier le sens de leurs votes.

Les nouveaux horaires entreront en vigueur le 1er septembre 2026.

Avant cette date :

- publication du règlement intérieur ;
- diffusion d'une note de cadrage ;
- tournées RH dans les services.

Le SAFIP-CGT a demandé la communication des résultats détaillés par service.

Télétravail

Le dispositif exceptionnel de 3 jours est maintenu dans le contexte de la crise énergétique.

La Direction prévoit un retour à 2 jours lorsque les conditions économiques le permettront.

SIE Blachon : une réorganisation sous tension

Depuis le 1er juin, une nouvelle organisation est mise en place.

Les difficultés demeurent importantes :

- 28 000 entreprises défaillantes ;
- 1 800 e-contact en attente ;
- seulement 40 à 45 % des réponses dans les délais.

Les agents ont été associés au choix de leur pôle d'affectation.

Un premier bilan sera réalisé en 2027.

Vote

- 1 voix POUR
- 2 abstentions (dont SAFiP CGT-G)

Le SAFIP-CGT restera particulièrement attentif :

- à la pression managériale ;
- à la charge de travail ;
- aux conséquences de cette nouvelle organisation sur les agent.e.s.

Campagne Impôt sur le revenu

À compter du 24 juillet, les avis seront disponibles en dématérialisé.

Quelques chiffres :

- 14 000 dossiers défaillants, en baisse ;
- 12 000 accueils physiques.

La baisse de l'accueil physique s'accompagne d'une hausse des e-contact et des appels téléphoniques.

Une réflexion est engagée sur l'organisation de l'accueil au SDIF, notamment les lundis.

Entretiens professionnels

La campagne est qualifiée de très compliquée.

Une dizaine de collègues n'ont pas pu ou voulu signer leur entretien malgré plusieurs relances.

Aucun recours national n'a été enregistré, hors cadres A+.

Mouvements de personnel

Cadres A

- 10 postes proposés.
- 19 candidatures.

Cadres B

Les nombreuses priorités RQTH ont compliqué les affectations.

Bilan :

- 8 affectations d'office ;
- plusieurs postes toujours vacants à Basse-Terre ;
- réactions parfois très vives de collègues.

Le SAFIP-CGT réaffirme la nécessité d'ouvrir une véritable réflexion sur les règles de priorité en matière de mutation et d'affectation. Les dispositifs actuels doivent garantir plus d'équité, de transparence et de lisibilité pour l'ensemble des agent·es.

Nous comprenons pleinement l'aspiration légitime de chacun et chacune à exercer ses fonctions au plus près de sa famille et de ses attaches personnelles. Ces situations humaines doivent être entendues et accompagnées.

Pour autant, il est tout aussi indispensable de préserver la continuité du service public en assurant des effectifs suffisants sur l'ensemble du territoire, notamment dans les services de Basse-Terre, qui ne

doivent pas devenir les oubliés des mouvements de personnels.

Le SAFIP-CGT refuse d'opposer les agent·es entre eux ou les territoires entre eux. Notre responsabilité est de défendre les collègues les plus en difficulté, tout en portant une vision collective des besoins des services. L'enjeu est clair : trouver un équilibre juste et durable entre les situations individuelles, les nécessités de service et une répartition équitable des effectifs entre Basse-Terre et Grande-Terre.

Au-delà des règles de priorité, la véritable réponse réside dans la création d'emplois à la DGFIP. Les difficultés rencontrées aujourd'hui ne sont pas la conséquence des choix des agent·es, mais bien d'un manque chronique d'effectifs.

Le SAFIP-CGT réaffirme que c'est par la mobilisation collective, par la grève et par la montée en puissance de l'exigence de créations d'emplois à la DGFIP, et plus particulièrement à la Direction régionale des Finances publiques de Guadeloupe, que nous obtiendrons des réponses concrètes et durables. C'est la condition indispensable pour améliorer les conditions de travail des agent·es, garantir un service public de qualité et mettre fin aux tensions liées aux sous-effectifs.

Plan Chèque 2027

La Direction confirme qu'il ne s'agit pas d'une interdiction.

L'objectif est de réduire progressivement l'utilisation des chèques en développant les paiements via PayFiP et impots.gouv.fr.

Cantine de Desmarais

Des actions vont être engagées pour résoudre les problèmes liés aux chauves-souris.

Les collègues seront associés aux réflexions concernant les futurs aménagements.

Pour l'heure, beaucoup de promesse pour rénover Desmarais, mais les actes font défaut.

Bornes de recharge électrique

Aucune évolution à ce stade.

Plusieurs questions restent en suspens :

- modalités de paiement ;
- organisation pratique du dispositif ;
- prise en compte des collègues utilisant un véhicule thermique.

Le SAFIP-CGT continuera de suivre ce dossier afin que les solutions retenues soient équitables pour l'ensemble des agents.

Intervention du SAFIP-CGT : identifiants des agent.e.s détaché.e.s

Le SAFIP-CGT est intervenu concernant le changement d'identifiants informatiques des agents des collectivités détachés à la DGFIP.

Cette modification, réalisée sans information préalable, a empêché plusieurs collègues d'accéder à leur poste de travail.

La Direction, qui indique ne pas avoir été informée de cette situation, s'est engagée à effectuer les vérifications nécessaires.

Le SAFIP-CGT restera vigilant

Le SAFIP-CGT poursuivra son action sur plusieurs sujets majeurs :

- conditions de travail et prévention des risques psychosociaux ;
- pression managériale dans certains services ;
- organisation des futurs travaux immobiliers ;
- équité dans les mouvements de personnels ;
- qualité du dialogue social ;
- accompagnement des agents face aux évolutions organisationnelles.

Comme toujours, le SAFIP-CGT reste à votre écoute et continuera à défendre les droits et les conditions de travail de l'ensemble des agents.

Vos élus CGT en CSAL,
SAFIP CGT Guadeloupe

Bertin CHENILCO, Steeven FREDERIC, Cécile BLONDIN, Alyette BEAUJOUR, Frédéric TURLET, Régine DRACON, Céline DOUCHEMENT, Anthony BANDO, Lya DORLEANS, François ABON